



Déclaration des représentant-es de la FSU au CEN du mardi 29 avril 2025

Ce Conseil de l'Education Nationale, qui traite du financement de l'enseignement catholique dans notre académie, se tient à un moment où se révèlent au grand jour des conceptions de l'éducation de certains établissements privés sous contrat, contraires à la dignité humaine et à l'émancipation. Selon Médiacités, dans l'académie de Nantes, aucune inspection n'a été faite lors des deux dernières années. On pourrait légitimement penser que l'enseignement catholique est hors de contrôle. Cela concerne 1 000 établissements et 260 000 élèves. Ne soyons pas surpris de ce zéro pointé, il n'y a que 20 inspections par an au niveau national. Le rapport parlementaire paru en avril 2024 fustigeait ainsi un système qui « repose sur un climat de confiance entre les différentes parties prenantes, lesquelles ne perçoivent pas toujours la nécessité de contrôler des interlocuteurs présents dans le paysage éducatif local depuis de nombreuses années ». Et pourtant, notre académie n'est pas épargnée par les scandales touchant l'enseignement catholique. Ainsi, à St Nazaire, le directeur du lycée privé Notre-Dame a été suspendu pour comportement inapproprié. Il n'échappera à personne que cette prise de décision très rapide est liée au contexte actuel de crise pour l'enseignement catholique.

La FSU de l'académie de Nantes rappelle que l'enseignement catholique bénéficie, à ce jour, d'une forte complaisance du ministère et d'un soutien prononcé de certaines collectivités territoriales. Cela se traduit par des ouvertures de formation qualifiante toujours plus massives en lycées professionnels et agricoles. Cela passe aussi par la volonté d'ouvrir des collèges dans des quartiers populaires où l'EN peine à alimenter la mixité sociale au regard de la paupérisation, de la crise sociale existant dans ces quartiers. La FSU a mené bataille contre l'ouverture d'un collège privé dans le quartier de Bellevue à Nantes et approuve le refus de donner suite de Mme la Rectrice.

Pour la FSU, il est aussi urgent de mettre fin au système des écoles de production qui gaspille l'argent public et organise l'exploitation de jeunes, très souvent mineur-es, pour une formation sans aucune garantie de qualité et de réussite aux examens. Tout cela relève de la gabegie et de l'escroquerie ! Pour obtenir une première qualification professionnelle par un diplôme, gage d'une formation professionnelle et générale globale et émancipatrice, le financement alloué à ces écoles de productions doit cesser et revenir à l'École publique.

Nous aimerions connaître les subventions des collectivités et autres avantages dont bénéficient massivement ces écoles (par exemple l'usage gratuit d'équipements municipaux). L'argent public semble couler à flot dans une totale opacité ! Les coûts de formation, astronomiques, peuvent se chiffrer à plusieurs dizaines de milliers d'euros par an et par élève, un montant nettement supérieur à ceux de la scolarisation d'un-e élève en Lycée Professionnel, ce qui n'empêche pas un taux de décrochage très important.

Au-delà d'un modèle économique fondé sur la captation de fonds publics et la défiscalisation de fonds privés via le mécénat, il s'agit aussi de confier la formation de jeunes à des entreprises, sans autre ambition que de répondre à une demande locale. Il s'agit de promouvoir un modèle de formation éculé, la formation « sur le tas » d'une main d'œuvre qui travaille gratuitement pour des entreprises et sans la protection juridique que confèrent les statuts de stagiaires ou d'apprenti-es. Quid des enjeux de sécurité au travail, de lutte contre le harcèlement et contre les violences sexistes et sexuelles ? Quid de la qualité des contenus enseignés et de leur exhaustivité ? Tout cela apparaît visiblement comme secondaire à des ministres et des élu-es, qui promeuvent, chaque fois qu'ils et elles le peuvent, ces écoles avec force d'inaugurations en grande pompe et d'interviews dans la presse régionale.

La FSU a initié nationalement un collectif de défense du service public d'éducation et de son renforcement pour contrer la concurrence abusive et l'essor de l'enseignement privé. Il est indispensable que les subventions publiques n'aillent qu'à l'Ecole publique. La FSU, lors de son dernier congrès, a décidé de lancer une campagne d'informations pour que cette mesure soit appliquée le plus rapidement possible avec l'objectif à terme de la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat.